

# *GIROLLES INFOS*

*BULLETIN MUNICIPAL N° 18*



*Janvier 2012*

## Le mot du maire

En cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2012.

Que cette année soit, malgré le pessimisme ambiant, bonne pour vous et vos familles, que la santé, la réussite dans vos projets soient au rendez-vous.

Pour ce qui est des souhaits, il en est un qui revient une nouvelle fois. C'est celui de pouvoir enfin réaliser la remise en état de la toiture de l'église Saint Didier. Ces travaux deviennent vraiment nécessaires et urgents.

Voici en quelques chiffres les raisons de la difficulté à mettre en œuvre et finaliser ce projet.

En 2009, nous avons en tout premier lieu demandé des devis aux entreprises locales pour la réfection de la toiture. Quatre entreprises ont répondu à nos sollicitations. Les offres de prix s'échelonnaient entre 77 450 € HT et 123 000 € HT.

Sur ces bases, nous avons procédé aux demandes de subventions. Certaines ont été refusées notamment celle de l'Etat (DGE) au motif que l'église est dans un mauvais état sanitaire (rapport du service de l'architecture et du patrimoine). En somme, les services de l'Etat, sous-préfecture et service de l'architecture liaient l'attribution des subventions à la désignation d'un architecte comme maître d'ouvrage, ce que nous avons fait en 2010.

Ce dernier, courant 2011 nous a fait parvenir son estimation du montant des travaux :

515 000 € HT plus les frais d'honoraires soit un total de 571 650 € HT

alors qu'en 2009 ,avec le devis le plus élevé, le montant des travaux ne se situait qu'à 123 000 € HT soit 448 650 € de différence !!!

Il ne me paraît pas concevable de s'engager dans cette voie.

Il est également important de signaler que parmi les entreprises que nous avons contactées en 2009 deux ont déjà travaillé pour la commune lors des travaux de réfection de la toiture de la mairie ainsi que de la salle des fêtes et que le travail rendu est de très bonne qualité comme chacun peut s'en rendre compte.

Fin janvier une rencontre est prévue avec les services de l'architecture et du patrimoine pour trouver une issue raisonnable à cette situation.

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce bulletin.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2012.

Bernard Massol

## Secrétariat de mairie

Suite au départ de Madame Jeannin, Madame Sylvie CANCE a pris le poste de secrétaire de mairie depuis la mi-juillet.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite dans ses nouvelles fonctions.

Heures d'ouverture du secrétariat : le MERCREDI de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Permanence assurée par le maire et/ou les adjoints : le MARDI de 16h30 à 17h30.

## Etat civil

- décès : le 24 juin 2011, Mr Lucien DESTRIEUX nous quittait.
- naissance : le 28 août 2011, naissance de Mathis Blandin chez Mme Rousseau et Mr Blandin.

## Ecole :

Pour l'année scolaire 2011/2012, l'effectif est stable : 27 élèves sur le regroupement pédagogique. 15 élèves cycle 2 sont scolarisés à Annay-la-Côte (4 GS, 6 CP, 5 CE1) et 12 élèves cycle 3 sont scolarisés à Girolles (4 CE2, 5 CM1, 3 CM2).

Pour la rentrée 2012, 3 départs sont prévus (6<sup>e</sup>) et 3 enfants nés en 2007 devraient s'inscrire en GS à Annay-la-Côte.

Cette année, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, les enfants ont bénéficié à Girolles et Annay-la-Côte de séances de musique organisées par le Conservatoire d'Avallon et financées par les communes. Expérience très concluante qui a aidé à la réalisation du spectacle du Marché de Noël.

Une semaine du goût a été organisée, deux artisans de Girolles s'y sont associés. La classe de Girolles est allée suivre une initiation à la fabrication du pain à la boulangerie de Mr Venot et a reçu la visite de Mme Balde pour l'initiation à la fabrication de fromages de chèvre.

La kermesse se déroulera le 23 juin 2012 à Girolles. Venez-y nombreux !

## Location de la salle des fêtes (le week-end, sans hébergement)

Les tarifs : - 90 € pour les habitants de Girolles  
-150 € pour les personnes extérieures

Un chèque de caution de 150 €, à l'ordre du Trésor Public, est demandé le jour de la réservation, ainsi qu'une attestation d'assurance multigarantie vie privée.

Vous pouvez réserver auprès de Mme De Rycke Marie-Annick, 8 rue St Fiacre au 03.86.32.46.49.

## Recensement :

Mme Delaforterie sera à nouveau notre agent recenseur. Merci de lui réserver le meilleur accueil, la période de recensement s'étalant du 19 janvier au 18 février.

## Columbarium :

A compter du printemps 2012, pour les personnes le désirant, la commune disposera d'un columbarium au cimetière.

## RAPPELS

### Assainissement :

Comme l'année dernière, je me permets de vous rappeler que « tout à l'égout » ne veut pas dire que l'on puisse tout y jeter. Nous y retrouvons régulièrement toutes sortes d'objets et détritrus divers : sacs en plastique, lingettes, jouets....

**Tout objet autre que le papier toilette risque de détériorer les pompes de la station d'épuration, avec des conséquences financières importantes pour la commune et pour chacun d'entre vous sur vos factures.**

**Je demande également à chacun de vérifier la destination de ses eaux pluviales, qui, en aucun cas, ne doivent se déverser dans le réseau d'assainissement, ce dernier n'étant pas « toutes eaux ».**

En effet, en période de fortes précipitations, nous remarquons une augmentation importante du débit d'eau à la station d'épuration. Ce débit est passé d'une moyenne de 180m<sup>3</sup>/semaine à 430m<sup>3</sup> la semaine 50, semaine durant laquelle il a fortement plu. Pour confirmation, en semaine 02, du 9 au 16 janvier, il n'y a pas eu de

précipitations et le débit est redescendu à 150 m<sup>3</sup>. Nous continuons à surveiller ce débit, et si le phénomène se reproduit nous procéderons à un **contrôle du réseau pour relever les infractions**.

### Point recyclage

Tous les déchets non photographiés sur les conteneurs ( huile de vidange, piles, déchets verts, gravats...) sont à déposer à la déchetterie et les ordures ménagères non recyclables dans la poubelle domestique. Merci de ne pas les laisser au pied des bacs pour la propreté du site et l'environnement.

- bacs jaunes : bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques.
- bacs bleus : journaux, magazines, emballages cartons, briques alimentaires.
- bacs verts : bouteilles, bocaux et flacons en verre.

### Horaires de la déchetterie du Champ Ravier à Etaules :

	Hiver du 1/11 au 29/02	Été du 1/03 au 31/10
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	8h30 à 12h 14h à 17h	8h30 à 12h 14h à 18h30
Samedi	8h30 à 17h	8h30 à 18h30
dimanche	9h à 12h	9h à 12h

La déchetterie est fermée uniquement le jeudi , le dimanche après-midi et les jours fériés.

### Pollution de l'auge ronde

Nous avons rencontré, au cours des mois de septembre à novembre, une pollution de l'eau du lavoir Rue Malat et de l'auge ronde.

Cette pollution biodégradable était due à des écoulements de jus de sorgho en ensilage.

Au regard du faible niveau de pluviométrie durant cette période, la dilution de ces jus a été longue. Cette pollution est maintenant résorbée.

Le nécessaire a été fait auprès des personnes concernées pour qu'un tel événement ne se reproduise pas.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable  
Girolles Tharot



**S.I.A.E.P Girolles Tharot**



**Le syndicat vous présente ses  
meilleurs vœux pour l'année 2012.**

**Rapport sur la qualité de l'eau et son prix**

**SIAEP GIROLLES THAROT**



Ce rapport d'activités (environ 15 pages) sera en Mairie de Girolles et de Tharot 15 jours.  
Toute personne intéressée par ce document peut le consulter en Mairie.

**TRAVAUX POUR 2012**

**ETUDE DU BASSIN DE CAPTAGE AINSI QUE LA DETERMINATION DES NOUVEAUX PERIMETRES DE PROTECTION.**

L'étude du bassin d'alimentation d'un captage pour l'eau potable a pour but la proposition de mise en place d'actions préventives pour lutter contre les pollutions diffuses, afin de reconquérir et/ou

# Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Girolles Tharot

**maintenir la qualité de la ressource.** Pour atteindre ce but, la démarche proposée consiste à délimiter la zone d'alimentation du captage et à définir les zones les plus vulnérables au transfert des polluants. Le **programme d'actions volontaire** sera ainsi territorialisé et adapté en fonction de la vulnérabilité du secteur. Ce programme d'actions vise essentiellement des modifications de pratiques de la part de tous les acteurs impactant directement ou indirectement la qualité de la ressource.

L'étude du bassin d'alimentation d'un captage ne se substitue pas à la procédure de **déclaration d'utilité publique** des périmètres de protection du captage, qui est une obligation réglementaire au regard des dispositions du code de la santé publique, **visant à préserver la qualité de l'eau vis à vis de pollutions accidentelles ou ponctuelles de toute nature ou de toute activité incompatible avec le maintien de la qualité de l'eau.** Pour atteindre ce but, la réglementation instaure des périmètres de protection, en général au nombre de 3, au sein desquels des règles particulières s'appliquent :

- le périmètre de protection immédiate : il est propriété de la collectivité, clôturé, enherbé et entretenu de manière mécanique. Il est destiné à protéger les ouvrages du captage. Un périmètre immédiat satellite peut être instauré pour protéger les gouffres et bétoires ayant un lien direct avec le captage, en zones karstiques.
- le périmètre de protection rapprochée : il vise à conserver ou à améliorer la qualité de l'environnement du captage par rapport à ses impacts sur la qualité de l'eau (notion de préservation, et non pas de reconquête de la qualité, comme c'est le cas pour l'étude BAC). Il ne couvre pas l'ensemble du BAC. Lorsque celui-ci est vaste et permet de préserver le captage notamment vis-à-vis des risques de pollutions accidentelles et ponctuelles. Dans le cas de petits bassins versants (quelques dizaines d'ha), il permet d'agir sur les pollutions diffuses. Ce périmètre doit permettre d'offrir un délai de réaction suffisant vis-à-vis des pollutions accidentelles.
- le périmètre de protection éloignée : il constitue une zone de vigilance particulière, notamment dans le cas d'une pollution accidentelle survenant à l'intérieur de celui-ci. L'application de la réglementation générale doit y être appliquée en toute rigueur (pas de possibilité de dérogation). Il peut correspondre à l'ensemble du BAC.

Alors que l'instauration ou la révision des périmètres de protection obligatoires a pour objectif de maîtriser le risque de pollutions de toute nature dans un périmètre donné autour du captage, l'étude de bassin d'alimentation d'un captage et le programme d'actions se donnent comme objectif de réduire les teneurs des éléments polluants définis au préalable comme problématiques sur le captage et agissent pour cela à l'échelle la plus large possible.

## **DOUBLE CANALISATION.**

Les travaux ont repris depuis le 9 janvier.

Actuellement nous acheminons l'eau vers le réservoir avec la même canalisation que l'approvisionnement des abonnés de Girolles. L'eau pompée dans notre source contient du Nitrate, nous sommes obligés de rincer cette conduite tous les jours ce qui représente un rejet de 5m3. En doublant la canalisation, nous distribuerons une eau mélangée conforme aux normes.

En plus de ces travaux nous allons installer un analyseur de nitrate sur notre source qui nous permettra de réaliser un mélange parfait tous les jours.

## **CONSEIL POUR ECONOMISER L'EAU**

Plus vous consommez d'eau, plus le syndicat est obligé d'acheter celle-ci sur Avallon à un coût supérieur au prix de vente du m3.

# Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Girolles Tharot

Vous voulez économiser, installez un économiseur sur tous vos robinets, vous pouvez réaliser des économies de 25 à 30%.



vue du dessus



vue du dessous

© société ec'eau

Si vous économisez :

10 m<sup>3</sup> par an = gain 32.50 € sur Girolles (1.20 € d'eau + 1.45 € d'assainissement + 0.60 € de taxes)

20 m<sup>3</sup> par an = gain 65 € sur Girolles

Vous trouverez ces économiseurs au prix d'environ 5 € dans les boutiques de quincaillerie.

## Prix de l'eau en 2011

Abonnement : 90 € inchangé

Prix du m<sup>3</sup> : 1.20 € inchangé

Taxe pollution : elle passe de 0.24 € à 0.30 € demandée par l'agence de l'eau ce qui fait 0.60 € pour les 2 taxes (réseau et pollution).

Le Président  
Jean Claude ISOREZ

# Girolles-les-Forges... ou Girolles-les-Bois aura bientôt l'eau sous pression

En venant d'Auxerre, tournez à gauche à l'entrée de Sermizelles, grimpez la côte qui mène au plateau, si un jour vous voulez flâner. La route semble prendre le chemin des écoliers, avec ses virages, aussi « sraaldés » que nombreux. Elle vous conduira au flanc d'un côté, parmi quelques champs, quelques pâturages entourés de haies échevelées qui jouent dans la vallée à un puzzle géant, avec ses murettes de pierres-mousseuses, suivant fidèlement les fantaisies des chemins.

Au détour de la route, sur le fond des forêts, c'est Girolles coupée en deux par une sorte de « no man's land ».

Ne cherchez pas dans le paysage le côté pittoresque des Alpes de la Côte d'Azur ou d'autres lieux aux panoramas inégalables.

Pour apprécier les alentours de Girolles, il faut aimer la nature dans sa simplicité ce qui est d'autant plus facile, lorsqu'on a un peu de sang bourguignon.

## Belle et pauvre

Girolles, c'est aussi un pays qui a bien une certaine analogie avec les villages vosgiens ou des cas de fumer, signe extérieur de richesse, dit-on, font partie du relief.

En fait, tout cela n'est qu'une légende. A la vue des rues où les canards se plaisent aussi bien que dans les mares, des fontaines, seuls points d'eau, en attendant une adduction tant désirée, la première impression (c'est la bonne) est que Girolles fait figure d'un pays déshérité.

Il l'est en réalité. Les ressources sont si modestes qu'il n'est pas possible de changer la physionomie de l'endroit par de spectaculaires aménagements.

Avec 1 610 hectares, dont 458 de bois communaux, qui sont plus à charge qu'à profit, avec un plan de rénovation sur cent ans, sur l'implantation des Eaux et Forêts, la municipalité avec l'aide de nouveaux aides fait une affaire blanche.

Les forêts pourraient représenter le seul revenu et, encore, on utilisait le chêne et le charme pour combustible. Mais et la guerre a vu l'utilisation de ces essences qui prédominent dans la région, il n'en est plus de même de nos jours. Ainsi, bon an mal an, la commune arrive tout juste à couvrir les impôts avec le rapport de la forêt. Ça n'est pas même le minimum vital.

Les bois couvrant 800 hectares (plus de la moitié sont la propriété de la commune) ne sont riches que par leur beauté.

## Part à deux

On est en droit de se demander comment alors l'agglomération a pu trouver assez de courage pour entreprendre des travaux qui dépassent de loin les possibilités.

L'eau sous pression, par exemple, est, à n'en point douter, l'objectif numéro un de la population. L'installation prévue dans les pays de Girolles et Tharot, groupés en syndicat intercommunal, ne coûtera pas moins de 430 000 F. Bien que la subvention à octroyer soit de l'ordre de 45 %, il n'en demeure pas moins que la différence sera lourde à supporter. On aura, bien entendu, recours à l'emprunt.

L'adduction d'eau qui avait fait l'objet d'une demande en 1949, sera donc réalisée très prochainement, si

l'on en croit les décisions de la préfecture qui font, en ce cas, figure de promesses.

La première tranche de travaux devrait donc voir le jour dans le courant de cette année. Le captage près du pays, aux « Ferrières », effectué par les soins du Génie rural, s'est révélé capable de fournir les deux communes : Girolles et Tharot.

Une conduite de 200 mètres de long, de 80 cm de diamètre conduira l'eau à une tour de 17,40 m, d'une capacité de 130 mètres cubes.

A partir de ce réservoir, alimenté par une station de pompage, au niveau du captage, Girolles et Tharot recevront l'eau. L'une par une canalisation de 200 mètres, l'autre par un conduit de 800 mètres environ.

Seule et unique tranche de travaux pour 1965 qui va révolutionner tout le système de distribution de l'eau.

..

Inutile d'ajouter qu'on va l'accueillir à bras ouverts, y compris ceux qui ont pour habitude de venir passer leurs vacances à la campagne. Nous voulons parler des Parisiens qui n'auront plus l'impression d'être limités dans le confort. Quant aux habitants du pays, ce sera, pour eux, une nouveauté fort utile.

Jacques VIVIER.  
(A SUIVRE).



L'école domine la rue avec une certaine fierté  
(Photo et cliché « L'Yonne Républicaine ».)



Un tracteur, trois hommes autour dont M. le maire, à gauche. C'est une image familière.  
(Photo et cliché « L'Yonne Républicaine ».)

Le maire  
de l'époque  
était Mr  
Pernod

# Girolles-les-Forges... ou Girolles-les-Bois

## face à ses obligations, avec de maigres ressources

L'adduction d'eau commune avec Tharot va donc donner à Girolles, dans le courant de cette année, un confort que ses 143 habitants ont en droit d'exiger. Du moins leur faut-il attendre l'achèvement des travaux dont la date n'est pas fixée, pas même de façon approximative.

En tout cas, le premier coup de pioche est pour cette année, ainsi que nous l'avons dit dans une précédente édition.

Le fait d'avoir situé l'importance de la population nous amène à constater la diminution progressive qui frappe toutes les campagnes en général. Girolles n'échappe pas à cette règle.

### La chute

Autrement dit, le pays a perdu environ 430 de ses habitants depuis le temps où Girolles possédait ses forges à nos jours, soit en l'espace de deux siècles.

La disparition des forges est, sans doute, la cause première de cet abandon. A l'époque où l'industrie de la soie florissait devant les puissantes installations de Lorraine, les ouvriers s'expatrièrent.

Aujourd'hui, la cause n'est plus la même et l'agriculture qui subit de profondes transformations, a contraint à se tourner vers les villes les jeunes dont la terre ne veut plus. Il ne reste au pays qu'une dizaine d'exploitants qui pratiquent la polyculture.

La culture des céréales qui a fait place à la vigne au moment de l'invasion du phylloxera se partageait entre de nombreux petits propriétaires. Or, on sait, maintenant, quel est le sort de ceux-là.

D'autre part, lorsque les bois compétaient parmi les activités, les bûcherons, par leur nombre, constituaient une corporation importante.

Maintenant, l'exploitation des bois se résume à sa plus simple expression.

Voilà tous les éléments qui sont à la base d'un mouvement de population.

Si ce n'étaient les Parisiens, avides de calme et d'air pur, et dont la présence en été donne un regain d'activité, on pourrait supposer que Girolles court à la faillite.

Et pourtant, avec ses 143 habitants, Girolles ne se laisse pas aller. L'adduction d'eau que nous avons évoquée, bien qu'elle soit une lourde charge pour la commune, sera réalisée.

De plus, la municipalité a aussi d'autres soucis : les chemins ; quoi que la plupart aient été remis en rebut dans les années 1950. Si les uns offrent maintenant une bande de roulement confortable, il en est d'autres qui n'ont pas connu le goudronnage.

C'est précisément le cas de la

chaussée qui doit enfermer la conduite d'eau du pays. On avait donc tout prévu et, pour éviter d'entreprendre plusieurs chantiers, la commune avait préféré ajourner le revêtement de la voie en cause, tant que la conduite ne serait pas en place. Il reste donc encore un kilomètre à traiter.

Quant aux chemins ruraux, ils sont en mauvais état et le resteront probablement encore longtemps, faute de moyens financiers.

Girolles n'a pas la possibilité de faire face sur tous les fronts à la fois. Pourtant, la municipalité qui verra la route (du pays au château d'eau) rénovée dans le plan des 200 kilomètres, peut reporter son attention sur une autre route dont le caractère offre un intérêt particulier. Il s'agit de la route forestière reliant Voutenay à Girolles par Anmay-la-Côte.

Par ailleurs, il existe d'autres mêmes tracas qui prennent la proportion de véritables problèmes.

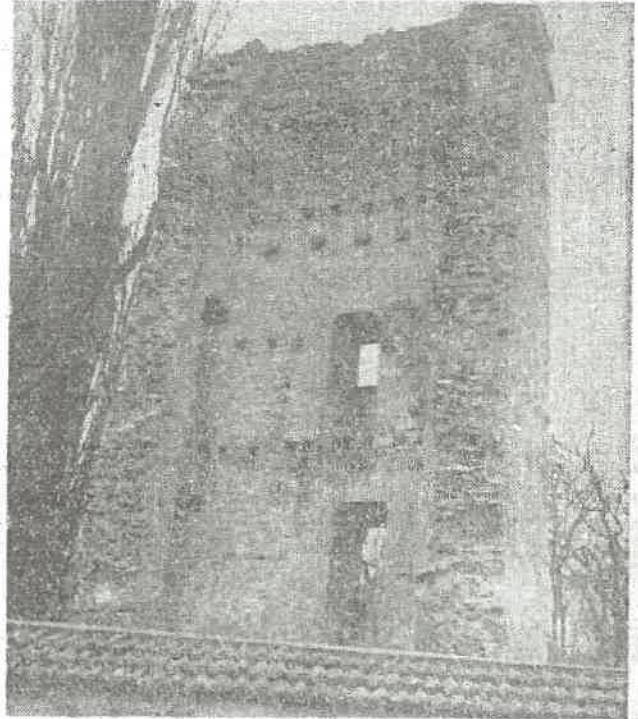
Si l'école, comportant une seule et unique classe, s'est vue gratifier d'un carrelage neuf, de peinture fraîche, si l'église dont nous reparlerons à l'occasion dans un autre reportage, si la mairie, ancienne demeure d'un certain Godon, jadis gouverneur de la Bastille, s'est vue couverte de tuiles neuves, il reste encore le presbytère à remettre en état, trop vétuste pour supporter longtemps encore le poids des ans.

En outre, la commune aura l'éclairage public à revoir, du moins à compléter.

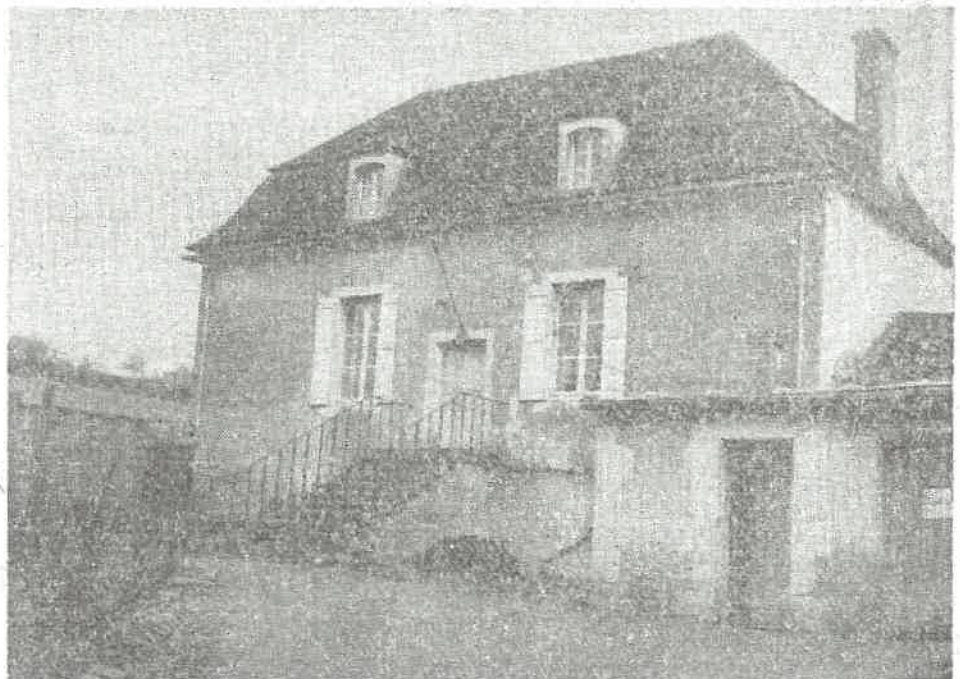
★

Girolles, pays aux ressources très limitées, n'a d'autre objectif qu'un minimum de confort à donner à sa population. On s'y emploie avec l'obésité d'un ami des fleurs qui voudrait rendre la vigueur à une plante adémiée.

Jacques VIVIER.



Le tour d'un château féodal, en partie détruite, actuellement à l'intérieur d'une propriété privée, est sans doute le pôle d'attraction des curiosités régionales. (Photo et cliché « L.Y. R. ».)



Voici la mairie, modeste, à l'image du pays.

(Photo et cliché « L.Y. R. ».)



Le théâtre des Grivaux vous présentera son nouveau spectacle à :

**GIROLLES :**

*Samedi 28 janvier, 4 & 11 février 2012 à 20h30*

*Dimanche 29 janvier, 5 & 12 février 2012 à 14h30*

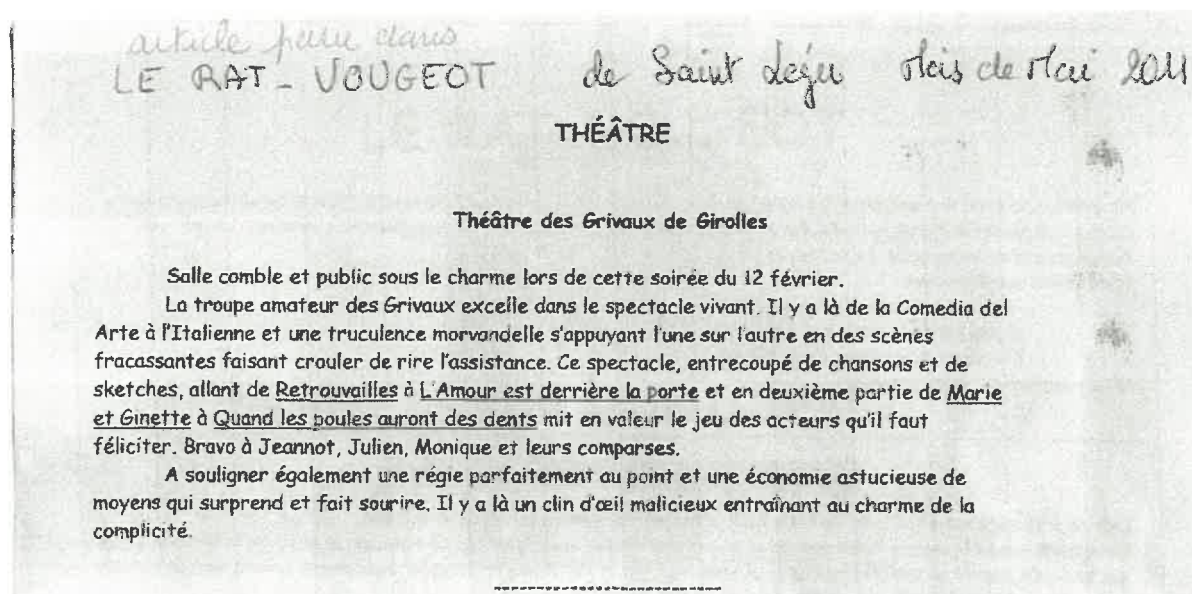
**SAINT LEGER VAUBAN**

*Samedi 18 février 2012 à 20h30*

Sur réservation : 03 86 33 59 44 - [theatregrivaux@aol.com](mailto:theatregrivaux@aol.com)

Les personnes intéressées par l'activité théâtre peuvent se joindre à la troupe pour la saison prochaine. Contact : Jeannot BALDE

Les représentations 2011 ont obtenu un grand succès et le public est venu nombreux.





## *Chiens Sportifs du Pays Avallonnais*

Et voilà, 2011 est terminé et déjà six ans d'existence pour notre club canin « Chiens Sportifs du pays Avallonnais », affilié à la Société Canine de Bourgogne, situé sur la commune de Girolles.

Tous les chiens, quels que soient leurs âges et leurs races, y sont les bienvenus avec leurs maîtres pour suivre les cours d'éducation qui ont lieu tous les samedis après-midi de 14h30 à 15h30. L'objectif étant d'aider le maître à mieux comprendre son chien afin que celui-ci s'intègre parfaitement dans nos villes et nos campagnes. Et cela commence par « l'éducation du maître ».

Cette année, c'est en Côte d'Or, que se déroulaient les deux épreuves sélectives au niveau régional. Pour le **Championnat Régional d'Agility**, deux très bons résultats venaient récompenser les efforts de toute une année d'entraînement avec un titre de **Champion de Bourgogne** pour Fabrice Laligant et son chien, Dudley (qui devint **Champion de France des Bergers Australiens** en septembre) et une place de **Vice Championne de Bourgogne** pour Dominique Barbon avec sa chienne, Alias, dans une autre catégorie.

Ce sont donc ces 2 conducteurs et leurs chiens qui se sont sélectionnés pour le Championnat de France qui s'est déroulé à Cibeins (01) début juin.

De même pour le **Sélectif du Grand Prix de France d'Agility de Bourgogne**, c'est Anastasia Becquey avec sa petite chienne, Awaï, qui s'est sélectionnée pour la finale début juillet à Eyragues (13). Et encore sur les routes, puisque début août, ce sont 2 équipes de 4 chiens et conducteurs qui se sont sélectionnées pour la **grande finale du TROPHEE SCC** à Miramas (13) et sous un soleil de plomb nos 8 conducteurs et leurs chiens ont magnifiquement travaillé et terminent 14e et 15e sur 55 équipes de toute la France.

Notre concours Ring, organisé les 22 et 23 Octobre, fut exceptionnel sur le plan de la météo car pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis l'ouverture du club, le soleil était présent ! Il s'agissait du Championnat Régional de Ring, le club a présenté 2 chiens en niveau III.

Ce fut sans aucun doute une très belle année pour le club tant au niveau des résultats qu'au niveau des adhérents, qui en plus d'être pour certains très fidèles au club, ont un très bon esprit de convivialité et de gentillesse.

2012 arrive avec une motivation toujours plus grande pour chacun d'entre nous. Le calendrier pour cette nouvelle année est le suivant : le dimanche 29 avril notre concours d'Agility et le week-end des 20 et 21 octobre notre concours Ring.

N'oubliez pas que le public est toujours le bienvenu à ces manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Canine de Bourgogne.

*« Notre passion du chien est dans notre vie au quotidien. Nous les aimons et c'est un plaisir pour nous que de vous la faire partager. »*

*La Présidente. Mme BARBON Dominique*

# Comité des Fêtes

## MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2011

Le 8 janvier : GALETTE des ROIS et ASSEMBLEE.GENERALE

Le 5 mars : LOTO

En ce samedi soir, la salle des fêtes de Girolles était comble. Environ 80 personnes étaient réunies pour tenter de gagner les lots mis en jeu : ordinateur portable, appareil photo numérique, GPS, cafetière, perceuse...

Le 26 mars : CARNAVAL

Cette année encore, le ciel était clément pour nous permettre de faire le tour du village à la suite des deux chars décorés par les membres du Comité des Fêtes sur le thème des vacances. Il y avait un char sur les vacances à la mer et un sur les vacances à la montagne.

Après avoir brûlé Madame Carnaval, nous avons terminé l'après-midi par un goûter.



## Le 23 mai : FETE de la SAINT-DIDIER



Nous avons commencé cette journée ensoleillée par deux randonnées aux alentours de Girolles : l'une de 10 km a rassemblé 20 marcheurs, l'autre de 4 km a réuni 15 marcheurs.



De retour au village, le Comité des Fêtes offrait l'apéritif sur la Place des Tilleuls.

Puis nous avons pique-niqué et mis nos desserts en commun, toujours à l'ombre des tilleuls. Jeux, musique et danse ont rythmé l'après-midi.

Ce fut une agréable et conviviale journée.



Depuis le 6 septembre :

### PROMENADE GIROLLOISE

Rendez-vous est donné chaque mardi à 14 heures devant la mairie pour une heure trente à deux heures de marche sur les chemins aux alentours de Girolles.

L'allure est moins rapide que chez « Terres de Légende », mais plus rapide qu'une simple promenade ; l'on pourrait qualifier nos sorties de « *randonnades* » suivant un mot inventé par mon fils...

L'automne nous a permis de faire quelques pauses découvertes des fruits sauvages et des dernières fleurs comme celles de l'origan ou du millepertuis.

Au total, 12 personnes différentes - de 32 à 79 ans - sont venues marcher et nous sommes en moyenne 6 à venir régulièrement.

Le 3 décembre : Participation au TELETHON

Cette année, le Comité des Fêtes de Vassy-Etaules était organisateur pour l'ensemble des 5 communes habituellement regroupées.

Merci à Marie-Pierre d'avoir relayé la vente de produits au profit du Téléthon lors de ses portes ouvertes.

Seuls 17 marcheurs ont fêté le retour de la pluie en marchant de Vassy à Lucy le Bois et retour. Le soir 51 adultes et 4 enfants étaient rassemblés autour du repas. Les 5 communes réunies ont reversé la somme de 1363,56 € au Téléthon.

Le 10 décembre : Pose des sapins offerts par la commune et de nos décorations.

### PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2012 :

Samedi 7 janvier : Galette des Rois et Assemblée Générale

Ont été réélus : Marie-Annick De Rycke, présidente - Jacques Forey, trésorier - Sandrine Loiseau, trésorière adjointe - Monique Balde, secrétaire - Adèle Bernard, secrétaire adjointe - assistés des membres actifs : Jeannot Balde, Pierre Bernard, Christian Guérard, Marie-Luce Guyot, Sylvia Maillet et Bernard Massol.

Samedi 25 février : A partir de 14 h, salle de la mairie : fabrication de fleurs en papier pour le carnaval.

Samedi 17 mars : Décoration de chars.

Dimanche 18 mars : Carnaval sur le thème des extra-terrestres et de la fiction.

Samedi 21 avril : Loto

Dimanche 27 mai : Saint-Didier

Dimanche 24 juin : Randonnée avec pique-nique

Toute l'année, le mardi, départ à 14 h devant la mairie : «Randonnade »

Toute l'année, le jeudi de 15 h à 20 h : Tennis de table à la salle des fêtes  
(responsable : Christian Guérard - tél. 03.86.33.59.49)

Meilleurs vœux à tous,

La présidente, Marie-Annick De Rycke

## NOEL 2011



Cette année, le Père Noël est revenu avec ses ânes faire le tour du village lors de l'arbre de Noël de la commune. Seulement 6 enfants l'ont accompagné. Malgré tout, ils étaient tous présents pour le spectacle préparé par la troupe du Théâtre des Grivaux. A l'appel de son prénom, chaque enfant a reçu un cadeau ainsi qu'un sachet de friandises.

Une fois la distribution des cadeaux effectuée, toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un goûter.

Merci aux personnes qui ont participé à ce moment de convivialité et aux membres du Théâtre des Grivaux.



Le lendemain, la municipalité a convié les anciennes et anciens de 70 ans et plus, qui le souhaitent, à un repas ; D'autres girollois et girolloises se sont joints à eux. Au total environ 35 personnes de 2 à 87 ans.

Les anciens ne participant pas au repas ont reçu un colis.

La municipalité remercie Christian Sauer, des chambres d'hôtes, pour la réalisation de ce repas, Marie-Pierre Gaydamour pour la décoration de la salle des fêtes, ainsi que Robert Motti pour le prêt de ses sculptures.

# Un mordu de la pierre de Bourgogne

Talot en main, il attaque la pierre mais finit toujours par ciseler des amorces et carresser des crétes. Tailleur de pierre, plus qu'un métier, une passion dévorante.

**Franck Morales**

frank.morales@centrefrance.com

**P**our un tailleur de pierre, Stéphane Dupaquier est plutôt béton. La preuve, l'artisan vient d'achever le nouvel autel et l'ambon de la paroisse de l'église de Lucy-le-Bois consacrés, hier, par l'archevêque Yves Patenôtre. C'est la troisième commande du genre que l'artisan de Girolles honore après celles de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire et de l'église Saint-Valentin à Etraules.



TABLE. Stéphane Dupaquier (au premier plan) et Thomas Millereaux parachevent l'autel de l'église de Lucy-le-Bois.

Poser un pied dans son atelier, c'est faire un bond dans le temps. Les débriteuses à commandes numériques, les meules à transmissions flexibles ou autres tronçonneuses portatives n'ont pas forcément leur place dans l'univers de Stéphane Dupaquier. Ce mordu de la pierre est un puriste. Sa figure imposée : le respect d'un savoir-faire séculaire. Un long chemin qui transforme la matière brute, la pierre de Bourgogne, en une pièce d'architecture, un escalier,

un dallage. Son quotidien obéit aux mêmes règles. « Indispensables pour matérialiser les idées de nos clients ». Avant la taille proprement dite, il y a l'épure, un dessin à l'échelle 1.

Puis le découpage de panneaux en carton, phase préalable à l'équarrissage et à la préparation du volume. Le dégauchissage. Et enfin la taille, à coups de ciseaux à main (l'équivalent d'un burin), de rabot à dents. Ou sans. De rustique pour enle-

ver de l'épaisseur. De chemin de fer ou de taillant pour peaufler et l'ambon de la parole. Un chantier que Stéphane Dupaquier a partagé avec Thomas Millereaux, tailleur de pierre à Saint-Moré. Réalisé en Saint-Marc clair, pierre de Bourgogne en provenance du Châtillonnaise, l'ensemble trône désormais à

l'intérieur de l'église Saint-Martin. Et ce, pour quelques décennies. Laisser une trace est d'ailleurs ce qui a fait se tourner Stéphane Dupaquier vers le monde de la pierre. « Le matériau est noble. On peut le travailler sous toutes ses formes, que la pierre soit dure, tendre, brute ou polie. » Cette passion est le fruit d'une rencontre avec le tailleur de pierre de Thizy, Michel Roetzer. « C'était il y a une vingtaine

d'années. Il m'a transmis son amour pour la pierre et du travail bien fait. » Une spécialisation dans les monuments historiques (il a travaillé sur la cathédrale d'Angers) et l'observation de l'architecture locale ont fait le reste.

## Disparition d'un métier

Avec le temps, le métier tel qu'il fut enseigné, à la main, tend à disparaître. La faute à des clients de plus en plus impatientes. « Nous sommes malheureusement dans un système où il faut aller toujours plus vite, sans se soucier de la qualité. Bien souvent, on nous demande de réaliser des pièces simplifiées, rapides à exécuter, et peu onéreuses. Mais c'est à nous de nous adapter. »

Maîtriser le travail de la pierre traditionnel aux exigences contemporaines, un exercice de style dont il s'accommode au quotidien, tout en se préservant un espace de liberté. « La mécanisation ne remplacera jamais l'observation du tailleur de pierre, ni sa maîtrise des outils de taille. C'est ce que vient chercher un client quand il pousse la porte de mon atelier. »

Les ciseaux, les broches (pointe), la chasse (ciseau très épais) qui retire beaucoup de matière, ou encore la boucharde (marteau à dents) garnissent en permanence la table de travail de l'artisan. Comme pour rappeler son attachement à cette longue tradition des tailleurs de pierre qui n'obéit qu'à une seule règle, « celle du tracé ».

**Concordat**, Atelier Saint-Floire à Girolles (03.86.34.30.94)

Cette année encore, les passionnés girollois de la pierre sont à l'honneur dans la presse locale. Après Robert Motti l'an passé, c'est au tour de Stéphane Dupaquier.

## Oiseaux en hiver

En période hivernale, avez-vous remarqué, dans les prés humides, une sorte de héron entièrement blanc ? De même taille et de même silhouette que le Héron cendré, il s'agit de la **Grande Aigrette** (*Egretta alba*).

La Grande Aigrette niche principalement en Europe Centrale et vient en France surtout pour profiter de nos hivers moins rigoureux. L'espèce fut sans doute proche de l'extinction à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en raison de la plumasserie. Aujourd'hui, elle est protégée comme tous les Hérons.



Photo Jean-Paul LEAU

Cet oiseau n'a pas toujours hiverné en France.

En 1936, la Grande Aigrette était de passage très rare et occasionnel en France. En 1978, elle était d'apparition rare et irrégulière, seulement en hiver, principalement en Lorraine et en Camargue.

Dans l'Yonne, elle était encore exceptionnelle en 1990. A présent, elle y est fréquemment visible, surtout de mi-août à fin avril. (1 à 3 sur Girolles / Annéot / Vault de Lugny du 04.10 au 27.12.2011 - 2 à Montréal le 24.12 2011 - 1 à Cussy les Forges le 03.01 2012 - 4 à Marrault le 14.01.2012).

La réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, près de Saint Florentin, accueille des effectifs plus importants : 28 Grandes Aigrettes y ont été observées le 02.10.2011.

La Grande Aigrette a commencé à nicher en Camargue dans les années 1990, puis dans d'autres grandes zones humides (Dombes, Sud-Ouest Aquitain, Marais de l'Ouest, Baie de Somme...).

## **Le nourrissage des oiseaux**

Se faire plaisir en observant les oiseaux à la mangeoire... ? - Oui, mais, il y a quelques règles à respecter.

La LPO préconise un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé. Le nourrissage peut globalement être pratiqué de la fin novembre à la fin février. Il faut arrêter dès que la température remonte en mars car, d'une part, beaucoup d'oiseaux redeviennent insectivores au printemps, et d'autre part, afin de ne pas créer de relation de dépendance vis-à-vis des jeunes oiseaux de l'année qui doivent apprendre à se nourrir par eux-mêmes. Enfin et surtout, il faut éviter les concentrations d'oiseaux par temps doux, même en plein hiver, sources d'épidémies comme la salmonellose qui affecte les espèces grégaires qui se nourrissent souvent au sol comme le Pinson des arbres, le Chardonneret élégant et surtout le Verdier d'Europe.



**Pic épeiche sur une boule de graisse**

Photo Jean-Luc DE RYCKE

Pour ma part, je commence par suspendre seulement des boules de graisse. Puis, quand il gèle, je donne des graines de tournesol dans des distributeurs et je n'en mets au sol dans une mangeoire plateau que lorsqu'il gèle en permanence ou que la neige a recouvert le sol.

En mars, j'arrête le nourrissage, mais un abreuvoir régulièrement approvisionné toute l'année permet aussi d'observer les oiseaux qui viennent boire et se baigner.

Un nettoyage régulier des mangeoires et abreuvoirs est primordial, surtout par temps doux.. Le produit le plus efficace, le plus naturel et le moins polluant est... le vinaigre cristal.

Marie-Annick De Rycke